



25 mai 2018

## Notre contre-bilan Parcoursup

Mercredi 23 mai l'interfédérale de l'Éducation a tenu une conférence de presse pour un point d'étape du processus d'affectation dans les formations post-bac.

Depuis plusieurs mois nous dénonçons collectivement la loi ORE de Mme Vidal, ministre de l'ESRI, ses effets négatifs sur l'accès de toutes et tous aux formations du supérieur, et les conditions de sa mise en œuvre dans la précipitation. Après les 6 mois de mise en place de l'usine à gaz Parcoursup, nos craintes et nos alertes répétées s'avèrent totalement fondées.

Selon le ministère, près de la moitié des lycéen.nes n'ont aucune réponse positive, celles et ceux qui en ont sont très majoritairement « en attente ». Les retours montrent de grandes inégalités dans les taux de réponses positives obtenues entre les différentes voies du lycée (générale, technologique et professionnelle), mais aussi entre les établissements. En éducation prioritaire on est parfois à moins de 20% de réponses positives. La mise en concurrence des différentes filières et des lycées bat son plein.

Les professeur.es principaux de classe de Terminale n'ont pu accéder à la plate-forme le 22 mai qu'après 23 heures, tard dans la soirée, et l'application ne permet pas d'afficher les propositions par classe pour en discuter avec les élèves et les équipes pédagogiques. Le 23 mai au matin l'accueil et l'information des élèves s'est faite dans des conditions chaotiques, les derniers textes fixant les modalités d'affectation étant parus il y a moins d'une semaine et les dernières informations des rectorats ayant été transmises juste avant le week-end, tout ceci à un mois des premières épreuves du bac !

Les lycéen.nes sont assommés, découragés et en colère. Après des mois de communication gouvernementale sur le choix des jeunes, sur leur maîtrise des parcours et sur la fin du tirage au sort, tout le monde se retrouve face à la dure réalité : il n'y a pas les places suffisantes pour accueillir chacun.e dans une formation post-bac correspondant à ses choix d'orientation... Les affichages de ce type sont terriblement anxiogènes : « vous êtes pour le moment en liste d'attente, votre position dans la liste : 13859, le nombre de candidats en attente : 14025, le nombre de places dans la formation : 640 ». On nous a annoncé la transparence, mais nous ne pouvons obtenir les critères retenus localement pour départager les candidat.es : pondération des moyennes en fonction du lycée d'origine, prise en compte des notes jusqu'à plusieurs décimales après la virgule et ceci malgré l'avis de la CNIL sur l'obligation de publier les algorithmes locaux.

Au lieu de répondre aux questions des jeunes, des familles, des personnels, d'entendre leurs peurs, leur colère, le gouvernement mène une campagne de communication de grande ampleur qui vise à prouver que tout va bien et envoie la police armée réprimer les étudiant.es et les lycéen.nes qui expriment leur désaccord sur leurs lieux d'études. Sommes-nous dans le pays des droits de l'homme pour arrêter et mettre au secret des mineur.es sans savoir quel est le motif de leur arrestation ?

### **Non, tout ne va pas bien ! Nos organisations :**

**Appellent les jeunes, les personnels des lycées et des universités à poursuivre les mobilisations en cours, à les amplifier et à se réunir en assemblée, en heure d'information syndicale, pour s'adresser aux ministres et réaffirmer :**

- abrogation de la loi ORE et abandon de Parcoursup ;
- maintien du baccalauréat comme diplôme national et premier grade universitaire.

Nos organisations se prononcent pour qu'aucune poursuite ne soit engagée à l'encontre des 14 jeunes mis en examen jeudi 24 mai pour : « intrusion dans un bâtiment public en vue d'y commettre des dégradations ». Elles demandent leur libération immédiate. Nous ne laisserons pas le gouvernement terroriser la jeunesse.

**Elles appellent les personnels et les jeunes à discuter des initiatives à prendre ensemble et avec les parents pour exiger des ministres concernés que chaque bachelier.e ou étudiant.e en réorientation accède à la formation de son choix, soit accompagné.e dans son orientation, pour qu'il.elle puisse suivre ses études dans de bonnes conditions.**

**Nos organisations syndicales se réuniront de nouveau en début de semaine prochaine pour proposer de nouvelles actions.**